

Sensibilisation à l'accessibilité numérique : par où commencer ?

Mise à jour Avril 2026

Inter 600€ HT/participant

Intra 1200€ HT* groupe de 6 participants

**hors frais de déplacement et de personnalisation de formation sur-mesure*

Durée: 0,5 jour (3,5h)

Plus de 20 ans après la loi Handicap de 2005, 96% des sites communaux et 94 % des démarches administratives dématérialisées demeurent inaccessibles aux personnes en situation de handicap.

Face à ce constat et dans un contexte de dématérialisation croissante, l'enjeu de la mise en accessibilité de nos outils, services et démarches numériques est plus que jamais d'actualité.

Secteur public, organismes à but non lucratif, associations et entreprises... De nombreuses structures sont concernées pour améliorer l'accessibilité de notre société. Mais face à l'omniprésence du numérique dans nos vies, à la multiplication des canaux, outils et services (sites internet, intranet, réseaux sociaux, mails, applications mobiles, mobiliers urbains...), comme aux nombreux besoins à connaître et défis à relever, par où commencer ?

Par cette formation, nous vous invitons à agir pour intégrer l'accessibilité dans votre cœur de métier, en lançant votre propre démarche de mise en accessibilité dédiée.

Conçue dans une optique de sensibilisation et d'incitation à l'action, cette formation vous permettra de comprendre les enjeux, connaître le cadre légal et d'identifier les premières étapes concrètes pour engager votre structure dans la mise en accessibilité de ses outils et services numériques.

À travers des échanges pratiques et l'analyse de cas concrets et personnalisés, nous vous donnons les clés pour vous projeter, et amorcer votre plan de mise en conformité, contribuant ainsi à faire progresser l'inclusion des personnes concernées.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant s'informer et se former sur le sujet de l'accessibilité des produits, services et informations numériques.

La formation concernant le secteur numérique (notamment en tant qu'outil d'information - communication), elle est particulièrement indiquée pour les profils en charge de services d'information - communication ou marketing, de chefferie de projets, de conception, création ou d'ergonomie numérique. Toute personne intéressée est cependant la bienvenue, quel que soit son poste, car chaque nouvelle personne sensibilisée est une personne de plus pour diffuser les enjeux et soutenir les progrès en matière d'accessibilité !

Selon votre profil et vos préférences, nous pouvons personnaliser cette formation pour correspondre à vos besoins et situations métiers.

Prérequis

Transmettre entre 1 et 3 lien(s) de sites internet, réseaux sociaux ou autres éléments d'information-communication numérique pour personnaliser la formation avec vos propres cas d'usage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et besoins d'accessibilité des personnes handicapées ;
- Appréhender le cadre légal et réglementaire en matière d'accessibilité numérique ;
- Connaître les principales normes et obligations légales concernant sa structure ;
- Cerner les problématiques majeures impactant l'accessibilité d'un projet numérique ;
- Disposer d'un premier jet de plan d'action en matière de Politique d'accessibilité numérique ;
- Poser les bases de la mise en place d'une démarche de mise en accessibilité des outils et services numériques de sa structure.

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

Qu'est-ce-que l'accessibilité numérique ?

- o Définitions et notions clés de l'accessibilité numérique
- o Chiffres clés, profils et besoins des personnes concernées
- o Besoins et impacts utilisateurs en environnement numérique
- o L'accessibilité numérique : un engagement politique et citoyen.

L'accessibilité numérique dans la loi : normes et obligations légales

- o Tour d'horizon du contexte légal et normatif
- o Qui est concerné ? Qui est responsable ?
- o Rappel du champ d'application : canaux, produits et services numériques concernés
- o Les obligations légales à connaître
- o Autorités référentes
- o Cadre normatif et légal de référence pour votre entité.

Vers la mise en accessibilité de vos produits et services

- o Rappel et synthèse de vos obligations légales
- o Présentation de l'extrait d'audit d'un de vos outils ou services numériques
- o Les étapes clés pour lancer votre démarche de mise en accessibilité
- o Documents à produire
- o Ressources et liens utiles
- o Échanges et conclusion.

ORGANISATION

Formateur

Formation assurée par un expert-formateur ou une experte-formatrice Accessibilité.

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation réalisable en visioconférence ou en présentiel, dans nos locaux,
- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle ou physique dédiée à la formation,
- Documents supports de formation projetés,
- Transmission de notions et connaissances théorique,
- Cours participatifs, basés sur l'échange, les questions/réponses,
- Compte-rendu de formation et de recommandations d'action, comprenant extrait d'audit partiel réalisé pour l'exemple.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de positionnement préalable, en ligne,
- Feuilles de présence dématérialisées,
- Analyse de cas concrets (cas d'usages personnalisés),
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Délais d'accès

La convocation est envoyée 7 jours avant le début de la formation après réception du bon de commande signé.

Coordonnées de l'équipe pédagogique

- Responsable formation, handicap et votre formateur : Cécile Chardonneau formation@makina-corpus.com
- Suivi facturation : Nathalie Carles Salmon administration@makina-corpus.com